

Communiqué de presse

Comptes 2013 : Meilleurs que prévus

[Morges, le 16 avril 2014] La Ville de Morges affiche un déficit de CHF 2'381'121 soit CHF 3,7 millions moins élevé que prévu dans le budget 2013 en amélioration de 4 millions par rapport aux comptes 2012. Ce résultat est dû à des recettes exceptionnelles et des charges moins importantes pour le financement de Police Région Morges.

La Municipalité, particulièrement attentive à la maîtrise des dépenses, constate avec satisfaction que les charges courantes par habitant ont diminué de 0.8% par rapport à l'exercice précédent.

Revenus en hausse

L'ensemble des recettes fiscales dépasse les prévisions budgétaires de CHF 2 millions et s'élèvent à CHF 55.6 millions, soit plus CHF 3.6 millions par rapport à 2012. Ce résultat est dû notamment à une augmentation des contribuables ainsi qu'à une recette exceptionnelle de l'impôt sur les successions et donations.

En outre, le décompte final de la péréquation 2012 en faveur de la Commune a généré une recette de CHF 1 million et la PRM (Police Région Morges) a reversé à Morges des recettes supplémentaires provenant du stationnement pour CHF 321'000.

Une dette sous contrôle

La dette brute de la Commune a progressé, comme prévu, de CHF 10 millions par rapport à 2012 et s'est établie à CHF 63.3 millions.

Le refinancement de deux emprunts a permis d'optimiser le taux moyen de la dette à 1.82% contre 2.32% en 2012 et de diminuer les charges des intérêts passifs de CHF 241'000 malgré l'augmentation de la dette.

Investissements pour son patrimoine administratif et financier

En 2013, la Ville a investi un montant net de CHF 16 millions dans son patrimoine administratif et financier. Les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville représentent plus d'un quart de cette dépense. Du côté des infrastructures, de nombreux travaux d'équipements et d'aménagement ont été effectués, notamment dans le cadre du plan partiel d'affectation En Bonjean (CHF 3.2 millions) et dans la mise à niveau des tuyaux et raccordements des collecteurs dans le quartier Grosse-Pierre / Lac (CHF 4.2 millions). Quant aux investissements du patrimoine financier, l'achat d'une parcelle pour CHF 1.7 million permettra la réalisation du giratoire de la Tour en 2015.

Bonne maîtrise des charges courantes

L'évolution des charges courantes est bien maîtrisée. Pour preuve, les dépenses par habitant ont diminué de 0.8% par rapport à l'année précédente. On constate également une légère baisse des charges courantes de 2.6% par rapport au budget.

| Charges et revenus par dicastères | Comptes 2013 | | Budget 2013 | | Diff. C13/B13 |
|-----------------------------------|--------------|------------------|-------------|------------------|------------------|
| | charges | revenus | charges | revenus | |
| 1 AGCP | 10'988'816 | 4'150'465 | 11'024'217 | 4'089'140 | 96'726 |
| 2 FAIG | 19'092'931 | 68'010'649 | 19'544'402 | 64'976'443 | 3'485'677 |
| 3 SP3 | 5'966'601 | 1'385'224 | 6'707'430 | 1'072'900 | 1'053'153 |
| 4 PAT | 15'509'099 | 11'437'583 | 16'396'743 | 11'907'199 | 418'028 |
| 5 IEEP | 27'066'841 | 24'648'279 | 26'980'900 | 24'255'670 | 306'668 |
| 6 JSSL | 34'945'441 | 7'664'215 | 35'151'809 | 8'120'315 | -249'732 |
| 7 ATD2 | 5'014'888 | 377'883 | 5'165'130 | 463'400 | 64'725 |
| Total ch. & rev. ordinaires | 118'584'617 | 117'674'299 | 120'970'631 | 114'885'067 | 5'175'246 |
| Résultat opérationnel | | 910'318 | | 6'085'564 | |
| Ch. & rev. extraordinaires | 2'570'629 | 1'099'827 | | | -1'470'803 |
| Excédents | | 2'381'121 | | 6'085'564 | 3'704'443 |
| Ecritures de boucllement | | | | | |
| Excédents | | 2'381'121 | | 6'085'564 | 3'704'443 |

Enfin, la Municipalité veille au bon usage des ressources communales et à la cohérence de sa politique d'investissement et de développement. Plusieurs projets témoignent de cette volonté : la rénovation de l'Hôtel de Ville, le plus ancien du canton, qui permet de préserver une valeur exceptionnelle du patrimoine morgien, l'octroi d'un droit de superficie pour permettre la construction de logements protégés, et la souscription, avec 34 communes du district, au projet régional de construction d'un centre aquatique au Parc des Sports à Morges.

La Municipalité

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Vincent Jaques, syndic, tél. 078 744 77 09

M. Eric Züger, municipal des finances, tél. 021 804 96 20

Mme Gerlinde Stenghele, cheffe du Service des finances, tél. 021 804 96 22
